

ARRETE N° 01/2023 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ECO-FOURRIERE DU LUNDI 14 AOUT AU SAMEDI 26 AOUT 2023

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la diminution de l'affluence des enlèvements de véhicules et des visites du public en période estivale,

CONSIDERANT la nécessité d'adapter les horaires d'ouverture en fonction des moyens humains de l'Eco-fourrière en période estivale,

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sous, sera ouverte :

- **de 09h00 à 17h00** les jours suivants :

- . Lundi 14 août, mercredi 16 août, jeudi 17 août, vendredi 18 août 2023 ;
- . Lundi 21 août, mardi 22 août, mercredi 23 août, jeudi 24 août, vendredi 25 août 2023 ;

- **de 09h00 à 16h00** les jours suivants :

- . Samedi 19 août 2023 ;
- . Samedi 26 août 2023.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déferé auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 20/07/2023

Transmis en Préfecture et affiché le 20/07/2023

Pour Extrait Conforme


Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal